N°3221 Entrée le 27.11.2025 Chambre des Députés



Réponse du ministre de la Fonction publique Serge Wilmes à la question parlementaire n° 3221 du 21 novembre 2025 de l'honorable député Charles Weiler concernant la revendication de reclassement de carrière et les recours de 320 facteurs devant le tribunal administratif

Quel est l'état d'avancement de la procédure actuellement pendante devant le tribunal administratif ? Une audience ou des plaidoiries ont-elles déjà été fixées ?

Concernant l'état d'avancement de la procédure actuellement pendante devant le tribunal administratif, je peux informer l'honorable député que deux dates ont été fixées pour les plaidoiries : à savoir le 27 octobre 2026 et le 27 avril 2027.

Monsieur le Ministre a-t-il, comme annoncé, rencontré la Bréifdréieschgewerkschaft ? Dans l'affirmative, quels en ont été les éléments essentiels ? Dans la négative, une date estelle prévue ?

Je peux confirmer à l'honorable député qu'une entrevue est bien prévue comme annoncé avec la Bréifdréieschgewerkschaft. La date retenue pour cet échange est le 4 décembre prochain.

Luxembourg, le 27/11/2025

Le ministre de la Fonction publique

(s.) Serge Wilmes